



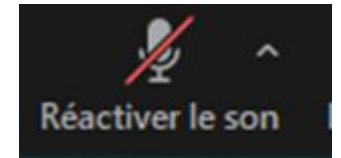
Débat public La mer en débat

Réunion de présentation des
enseignements du débat sur la
façade Méditerranée

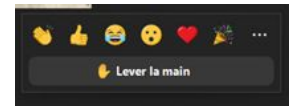
17 juillet 2024

Bienvenue à toutes et tous !

Vos micros sont désactivés par défaut, vous pourrez les rétablir lors des temps d'échanges.



Partagez vos réactions dans le tchat tout au long du webinaire : bouton « discussion »/ou via la fonctionnalité « lever la main » > réactions « lever la main »



Nous vous invitons à vous renommer : Prénom, Nom et éventuellement organisme/association/entreprise. Pour cela, ouvrez la fenêtre « Participants », faites glisser votre souris à droite de votre nom et cliquez sur « Plus » ou les « ... », puis sur « Renommer »

La rencontre est enregistrée : la vidéo sera mise en ligne sur le site du débat.



Introduction

Objectifs et déroulement du webinaire

- **Restitution au public de près de six mois de débat (droit à l'information)**
- **Capacité de suivre ce qui est fait des propositions du public**
- **Ensuite : transmission au Conseil maritime de façade (CMF) Méditerranée, le 22/07**
- **Ce temps de restitution n'est pas le temps des réponses de l'Etat et de RTE (prévues en septembre)**

Déroulé

Introduction

Séquence 1 - *18h10-18h35*

Retours sur les dispositifs déployés & Echanges

Séquence 2 - *18h25-19h25*

Les enseignements du débat pour la façade Méditerranée & Echanges

Séquence 3 - *19h25-19h55*

Les recommandations et demandes de précisions et réponses & Echanges

Conclusion



Règles du jeu

Écoute, bienveillance et courtoisie

A l'égard des intervenants, de l'équipe d'animation, et des participantes et participants (y compris dans le tchat)

Équilibre et respect des temps de parole

Attention portée par l'équipe d'animation au respect des temps de prise de parole (intervenants et participants). Parole concise.

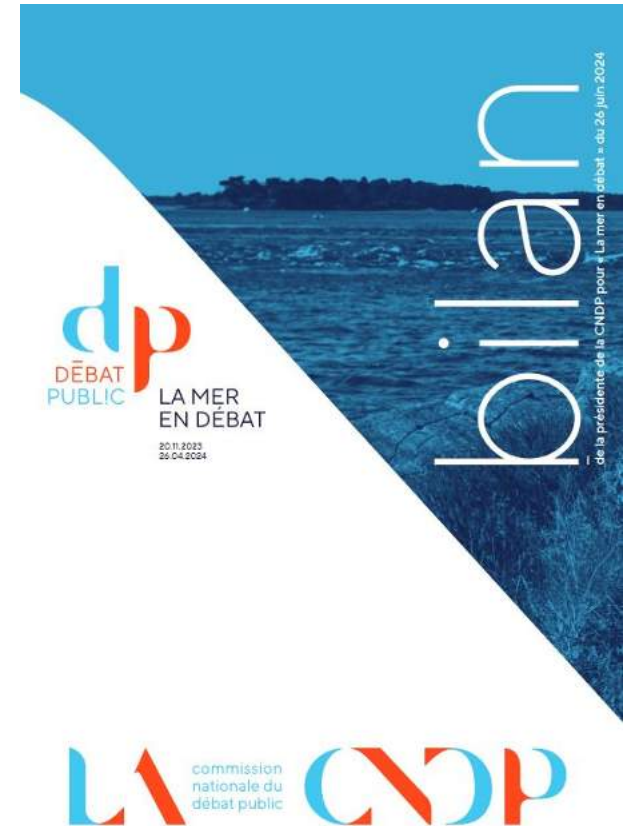
Partagez vos réactions, observations et questions sur la présentation du jour

Les réponses de l'Etat interviendront en septembre

Transparence

La réunion est enregistrée. L'enregistrement sera mis en ligne sur le site du débat. N'hésitez pas à vous présenter

Le compte-rendu et le bilan, dont la Méditerranée





Faisons connaissance !



Séquence 1 : Retours sur les dispositifs déployés

Le débat public sur la façade Méditerranée

- **Près de six mois de débat**
- **375 évènements, dont 110 en Méditerranée**
- **Plus de 20.000 personnes présentes aux événements, dont 5000 sur la façade**
- **Plus de 20.000 contributions en ligne**
- **En Méditerranée :**
 - 6 escales (deux par région)
 - Une grande variété de modalités
 - Une attention particulière aux publics jeunes et publics éloignés de la participation
- **Forte participation du public**, au-delà des cercles habituels



● **3**
Ateliers
cartographiques

● **21**
Ateliers fresque
de « La mer en débat »

● **17**
Ateliers
jeunes publics /
scolaires

● **17**
Ateliers publics
éloignés

● **4**
Ciné-débats /
théâtres-forums

● **10**
Débats mobiles

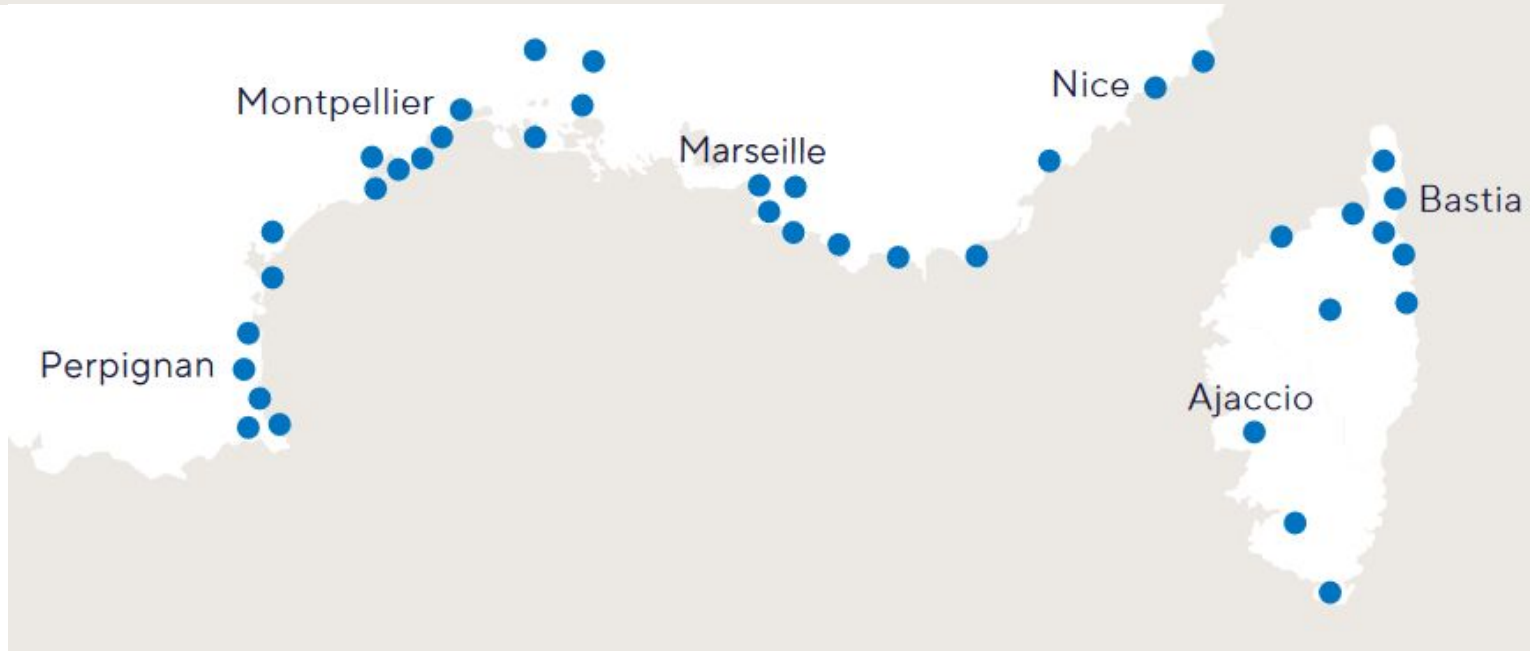
● **5**
Rencontres
d'acteurs

● **21**
Rencontres
publiques

● **3**
Rencontres universitaires

● **6**
Visites-débats

● **3**
Webinaires



Le débat public sur la façade Méditerranéée :



Débat en mer



Atelier cartographique



Bar science



Débat mobile



Webinaire



Visite - débat, etc.



Echanges



Séquence 2 : Les enseignements du débat public

Le sommaire du compte-rendu en Méditerranée

- **L'heure des choix forts et collectifs** : une mer sous pression, l'affaire de tous.
- **Des efforts à poursuivre** : pêche professionnelle, petits métiers, aquaculture, trait de côte.
- **De nouvelles ambitions** : lien terre-mer, tourisme, énergie/EMR, protection forte, international.
- **Un défi pour le golfe du Lion : pêche, éolien, biodiversité...**
- **Construire ensemble les règles, les appliquer et surveiller** : gouvernance partagée, implication des publics, connaissances scientifiques, vivant non-humain...

Les principaux enseignements en Méditerranée 1/2

Un constat partagé : **alléger la pression**, par l'incitation, la régulation, voire des interdictions ou des contraintes plus fortes, sur la base de vocations clarifiées et simplifiées pour les espaces maritimes.

- **La biodiversité : une priorité partagée.** De nouvelles zones de protection forte côtières, co-construites, élargies. Et complétées au large (canyons en limite du plateau, Corse orientale et zone contestée avec l'Espagne). Devant les difficultés des 5% en 2027, porter une grande ambition pour 2030 et au-delà.
- **Réinventer l'avenir du modèle touristique** et réagir aux conséquences de la surfréquentation. Plus d'utilisateurs avec d'autres usages (accès populaire à la mer), interdictions, surveillance renforcée avec les collectivités.
- **Une action plus déterminée sur le trait de côte** : rôle de l'Etat, association des citoyens, garantie de moyens à long terme ;
- **Terre-mer** : une action d'envergure pour mettre fin au plastique, au-delà des initiatives isolées

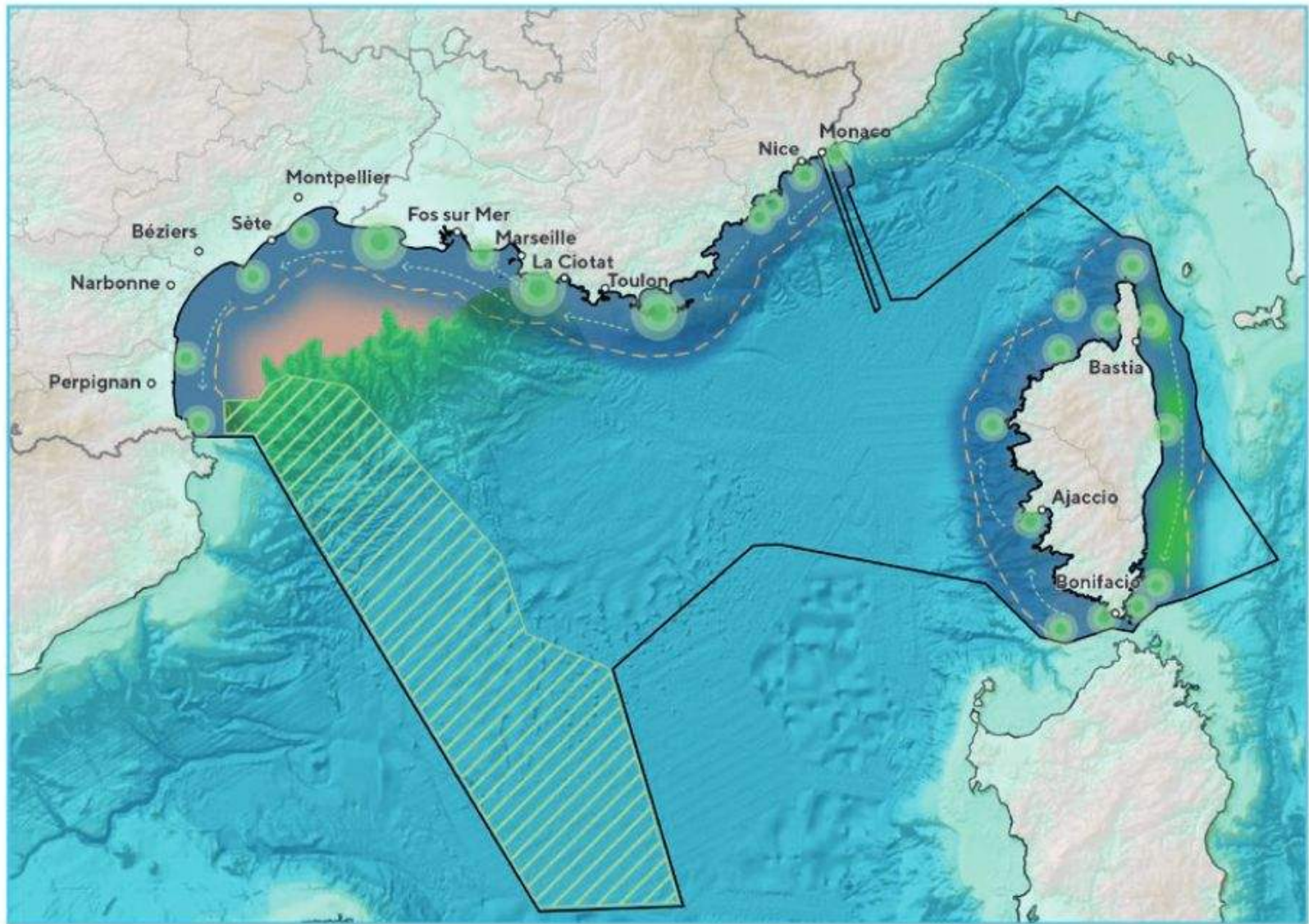


Les principaux enseignements en Méditerranée 2/2

- **Des vocations clarifiées** : régulation de la bande côtière sur l'ensemble des usages.
 - Épaississement, simplification et co-construction des protections de la biodiversité, là où les pressions sont les plus fortes (rôle des collectivités)
 - Association des pêcheurs professionnels, dans le prolongement des évolutions de leurs métiers
 - Tourisme réinventé et plus populaire, plus sobre et fortement contraint (pêche de loisirs, plaisance, croisières, etc.)
- **Eolien en mer** : pas d'opposition de principe mais conditions claires de développement, prudence et modération
 - La biodiversité avant l'éolien ? des positions plus fortes pour encadrer et limiter l'éolien
 - Au-delà de la bande côtière, dans les espaces qui "restent"
 - Avec une contribution à la protection de la biodiversité et de la ressource halieutique du Golfe du Lion

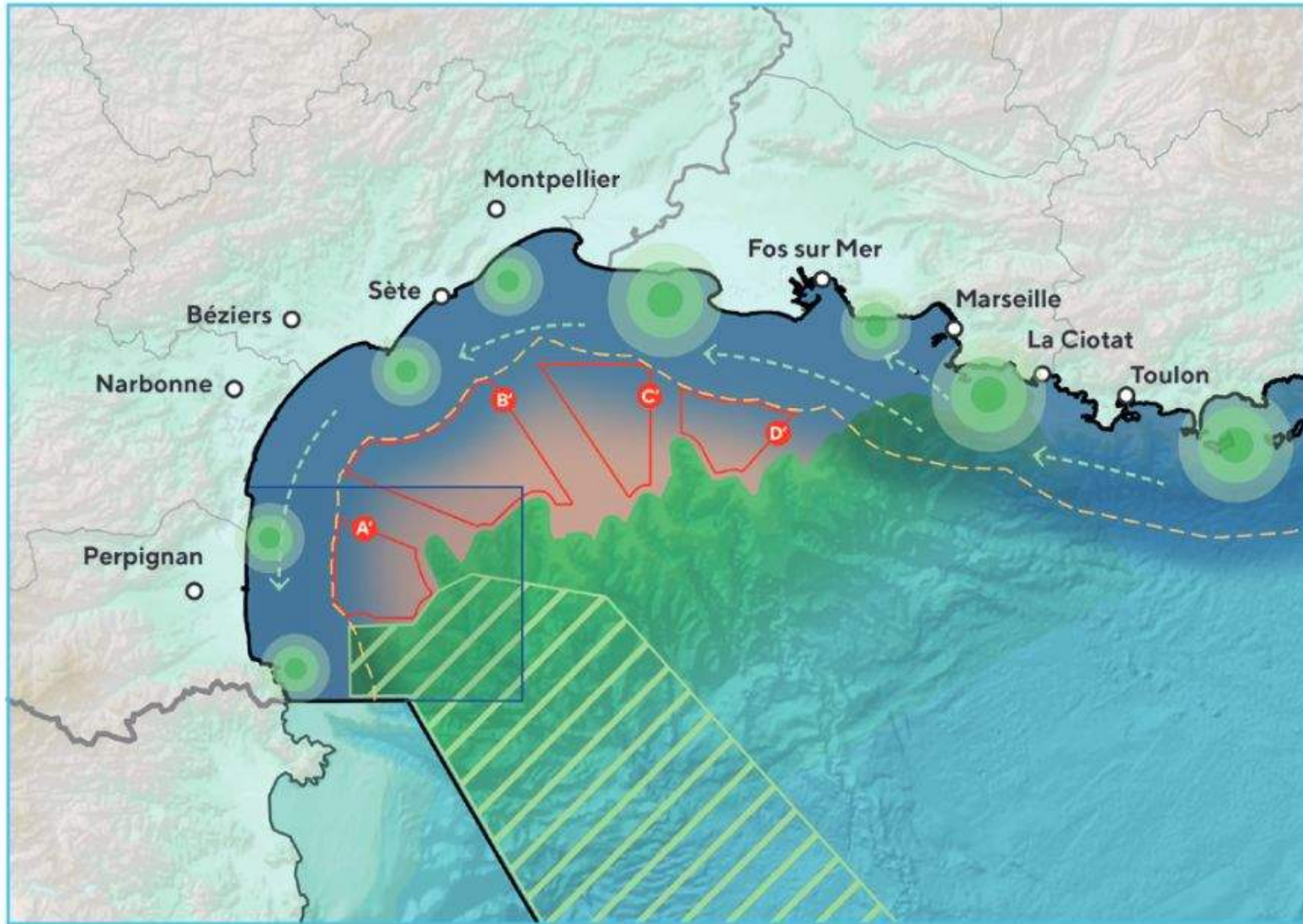


Carte des vocations globales issues du débat



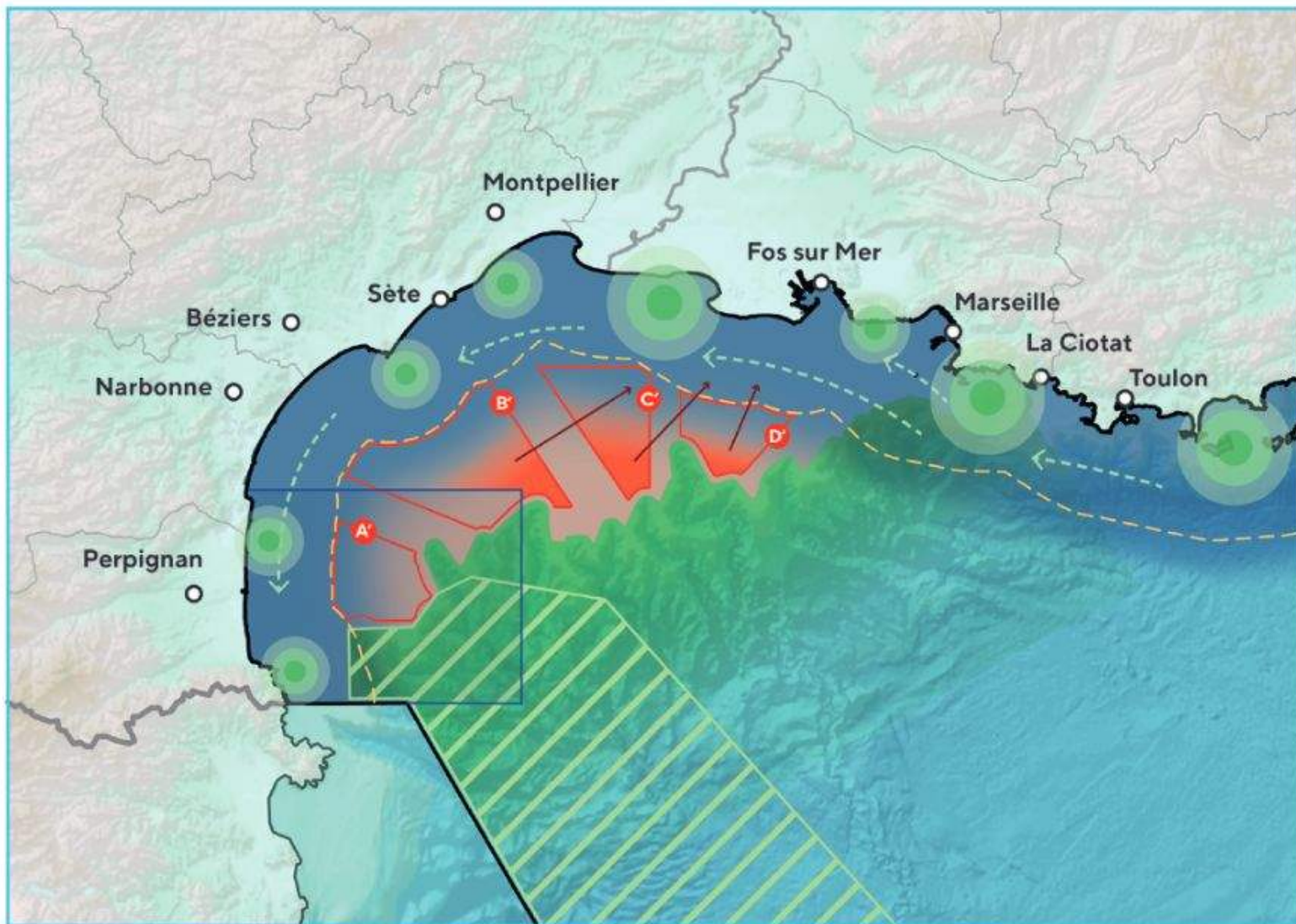
SCÉNARIO 1

Priorité à l'environnement



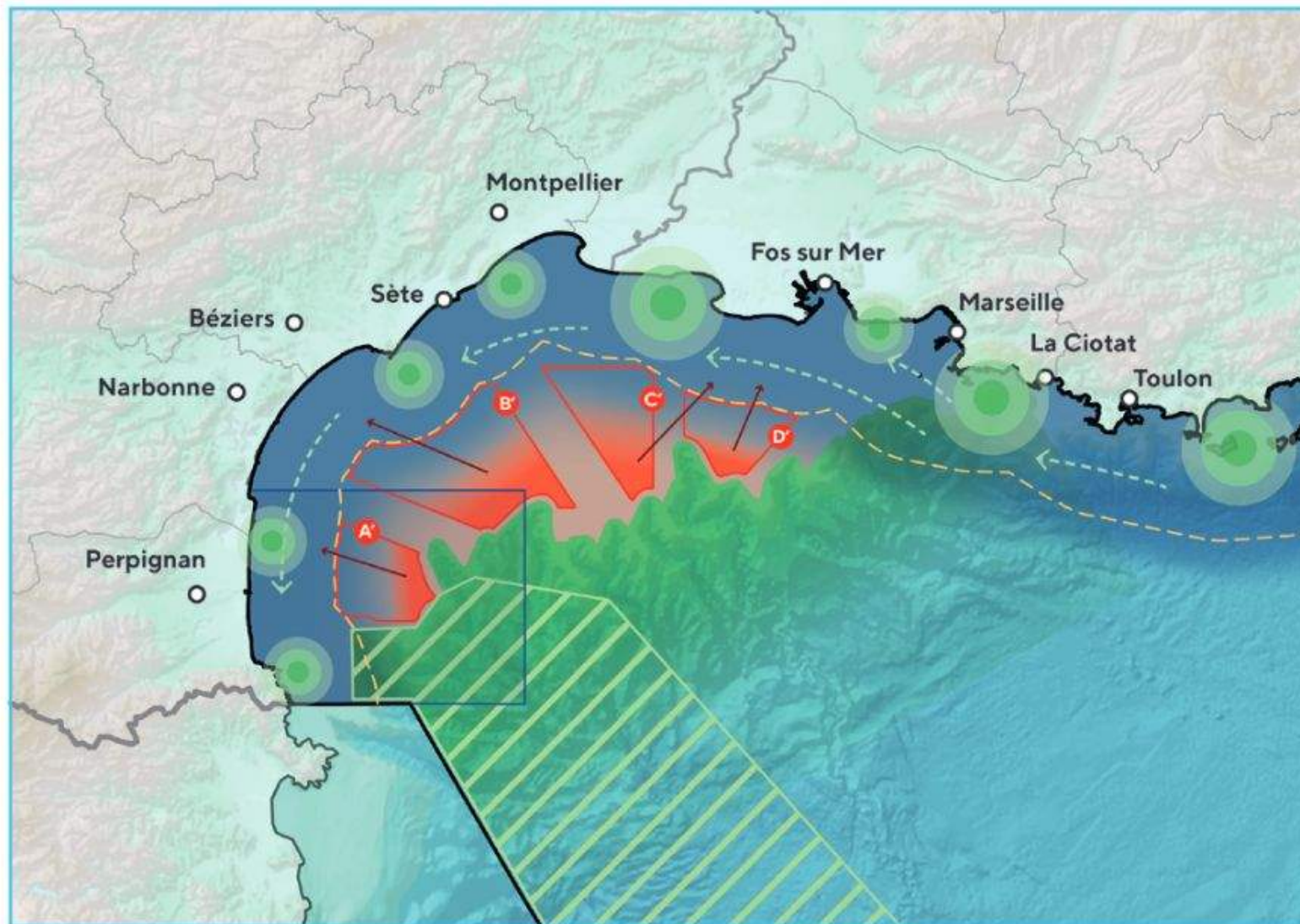
SCÉNARIO 2

Synthèse des contraintes



SCÉNARIO 3

Maximiser le potentiel de production





Echanges

S quence 3 : Les recommandations et demandes de r ponses



Les demandes de réponses aux observations et propositions du public et les recommandations de la CPDP

Demandes de réponses communes

- Le lien terre-mer = 1
- Le trait de côte = 5
- L'éolien en mer = 8
- La place de l'éolien en mer dans la transition énergétique (PPE et SNBC) = 3
- Les alternatives EMR à l'éolien en mer = 2
- La localisation des parcs et leur raccordement = 3
- La pêche = 3
- Les AMP et ZPF = 6

Les recommandations communes

- Améliorer l'information du public et des décideurs = 5
- La participation et la gouvernance = 6
- La concertation continue = 4

Demandes de réponses de la façade Méditerranée

- Protection et zones de protection forte = 3
- Lien Terre - mer = 2
- Pêche = 1
- Pêche de loisir = 1
- Navigation / Plaisance / Tourisme = 6
- Ports = 2
- Tourisme = 1
- (Energie / Eolien en mer = 3
- Gouvernance et sensibilisation = 8

Les recommandations de la façade Méditerranée

- Protection et zones de protection forte = 1
- Tourisme = 2
- Trait de côte = 1
- Gouvernance = 9

Ex 1 / Demande de réponses “Biodiversité”

Demandes de réponses communes

- Il conviendrait que l'État indique s'il compte simplifier et réduire le nombre de catégories d'aires marines protégées, et assurer la lisibilité et l'efficacité des niveaux de protection, et si oui comment ?
- Il conviendrait que l'Etat précise en quoi une ZPF se distingue d'une zone de protection stricte. Au-delà de la restriction des usages adaptée aux contextes particuliers, est-il envisagé d'instaurer des zones sanctuaires, à vocation strictement “naturelle”, excluant toute activité humaine et tout prélèvement ?
- Il conviendrait que l'État précise s'il compte créer des ZPF en priorité sur des zones côtières.
- Il conviendrait que l'Etat présente des évaluations précises des différents types de protection de la biodiversité maritime et des bénéfices de la protection sur l'écosystème marin.
- Il conviendrait que l'Etat précise si les parcs éoliens en mer peuvent être compatibles avec les AMP et les ZPF et si oui à quelles conditions et avec quelles garanties sur le maintien de la biodiversité.
- Il conviendrait que l'Etat précise comment il envisage de prendre en compte l'état des connaissances scientifiques et l'avis des parties prenante (notamment lors de la concertation continue dans l'identification de la localisation des ZPF ?

Demandes de réponses Méditerranée

- **L'Etat compte-t-il reconnaître systématiquement les cantonnements de pêche comme des aires marines protégées, pouvant inclure des zones de protection forte ?**
- En particulier, un objectif de 2% de zone de protection intégrale est-il envisagé en Méditerranée ? Si oui, à quelle échéance ?
- Un sanctuaire international franco espagnol : L'Etat va-t-il engager une négociation avec l'Espagne pour faire de la zone contestée une zone de protection de la biodiversité, incluant une ou plusieurs zones de protection forte ?



Ex 2 / Demande de réponses “localisation des parcs et leur raccordement”

Demandes de réponses communes

- Il conviendrait que la maîtrise d'ouvrage précise quelle priorisation des critères de localisation (dont la biodiversité) elle effectue dans l'identification des zones pour les potentiels parcs.

- **Il conviendrait que la maîtrise d'ouvrage précise quel serait le coût et les conséquences économiques d'une exclusion de l'éolien en mer de la bande des 12 milles et de la bande des 20 milles.**

- Il conviendrait que la maîtrise d'ouvrage précise les limites techniques et le coût du dépassement des 100 mètres de profondeur pour les sous-stations flottantes.

Demandes de réponses Méditerranée



Ex 3 / Demande de réponses “Energie / Eolien en Mer (Calendrier de la connaissance et de la décision)”

Demandes de réponses communes

Demandes de réponses Méditerranée

- Il conviendrait que l'Etat précise s'il attendra les résultats de l'étude Migralion et les retours d'expérience des fermes pilotes avant de décider les implantations des potentiels parcs éoliens en Méditerranée ? Peut-il indiquer précisément la manière dont il compte éviter les impacts environnementaux, dans le cadre de la séquence Eviter / Réduire / Compenser ?
- Il conviendrait que l'État précise comment il compte prendre en compte la protection des couloirs de migration les zones d'alimentation, de repos et de reproduction des oiseaux en Méditerranée.
- **L'Etat compte-t-il finaliser la spatialisation de la protection de la biodiversité (AMP et ZPF) sur le golfe du Lion avant de procéder à la planification de l'éolien sur cette zone ?**



Ex 4 / Recommandations “Tourisme”

Recommandations communes

Recommandation Méditerranée

- que l'Etat fasse réaliser par un expert indépendant l'analyse du cycle de vie, incluant le bilan carbone, de l'activité de la croisière en Méditerranée occidentale ;
- que l'Etat institue une meilleure gouvernance des ports de plaisance en incluant les plaisanciers aux décisions.



Ex 5 / Recommandations “Gouvernance”

Recommandations communes

- D'associer le public à l'élaboration de chaque projet de parc en organisant des concertations préalables ;
- D'associer les Documents de bassin en Outre-mer au prochain cycle de révision des DSF pour un futur débat intégrant l'ensemble de la ZEE (Zone Economique Exclusive) ;
- D'associer le public aux travaux prospectifs sur la relocalisation des activités sur le trait de côte à travers la création d'assemblées citoyennes locales pouvant débattre de ces projets de long terme ;
- D'associer le public aux travaux du CMF en lui permettant par exemple de commenter les productions publiées en ligne ;
- Parmi les conditions au développement de l'éolien en mer posées par le public (voir partie 2.1), il conviendrait que la maîtrise d'ouvrage précise et justifie les conditions qu'elle retient, et celles qu'elle ne retient pas, ainsi que leurs modalités d'application pour la concertation continue.
- Il est recommandé à l'Etat de publier lors de la concertation continue une étude complémentaire ou une évaluation sur les coûts de l'éloignement des parcs éoliens en mer en fonction des façades et des zones propices.
- Il est recommandé à la maîtrise d'ouvrage de publier lors de la concertation continue une évaluation de l'impact sur les zones de pêche et de biodiversité d'un éloignement des parcs éoliens des côtes.
- Il est recommandé que l'Etat publie lors de la concertation continue une évaluation des effets cumulés de toutes les activités, incluant les objectifs de développement de l'éolien en mer, sur l'environnement.

Recommandations Méditerranée

- que les collectivités territoriales créent au niveau communal et/ou intercommunal en Méditerranée des maisons de la mer et un parlement citoyen pour la mer, permettant de co-élaborer les décisions locales sur la mer, à commencer par la création et/ou l'extension et le renforcement des aires marines protégées côtières, la rédaction d'une charte d'utilisation de la mer pour les usages récréatifs ainsi que pour les usagers économiques/professionnels ;
- que l'Etat et les collectivités locales incluent systématiquement la pêche professionnelle aux petits métiers dans la gestion des zones côtières, et notamment dans les actions de protection du milieu marin, et qu'elles appuient les prud'homies pour leurs moyens de surveillance et de régulation des activités halieutiques ;
- que l'Etat accompagne la mise en place d'un parlement international de la mer Méditerranée incluant les pays du sud ;
- que tous les Etats riverains, y compris non-européens, harmonisent leurs mesures de protection en favorisant les initiatives internationales
- que l'Etat mobilise les Groupements européens de coopération territoriale (GECT) pour financer les projets transfrontaliers en mer de région à région comme entre la Corse et la Sardaigne ;
- que l'Etat et les collectivités renforcent leur partenariat avec notre voisin monégasque pour financer des opérations de coopération internationales en faveur de la protection de la Méditerranée, et qu'ils étendent le modèle de la coopération franco-italo-monégasque à la zone Ouest de la façade, en construisant un partenariat similaire avec l'Espagne.
- de mettre en place un Conseil scientifique pour le CMF de la façade méditerranéenne en précisant les moyens qui lui seront attribués.
- que dans les dispositifs de débat et de participation, une attention particulière soit portée aux publics dits « éloignés » des décisions, avec des modalités inclusives et accessibles.

que l'Etat accompagne la mise en place d'un parlement international de la mer Méditerranée incluant les pays du sud ;





Echanges



Conclusion